

Libre-échange: Bourassa ne croit pas aux menaces de Turner

DENIS LESSARD
envoyé spécial

La Presse À NEWPORT (Rhode Island)

Le premier ministre Robert Bourassa a encore creusé hier

le fossé qui le sépare du Parti libéral fédéral, qui prétend résilier l'entente sur le libre-échange s'il arrive au pouvoir lors de la prochaine élection générale.

Pour M. Bourassa, bien que les libéraux fédéraux prétendent

«déchirer» l'accord commercial pour tourner le commerce canadien vers d'autres marchés potentiels, il est douteux qu'un futur gouvernement canadien puisse manquer à la parole donnée.

«Si le traité est ratifié au Congrès et par le Parlement canadien, ça m'étonnerait beaucoup d'un éventuel gouvernement mette en cause la signature du gouvernement précédent», a soutenu hier M. Bourassa, en marge de la 16^e conférence des gouverneurs américains et des premiers ministres de l'Est, qui portait justement sur le libre-échange et l'environnement.

Une telle volte-face, unilatérale, ouvrirait la porte à des représailles, craint M. Bourassa. «Les Américains aussi ont des ententes, le pacte de l'auto», a-t-il rappelé, évoquant la force de négociation de Washington avec cet accord qui est à l'avantage du Canada.

La semaine dernière, le Parti libéral fédéral s'engageait à révoquer l'entente conclue avec Washington, s'il arrivait au pouvoir.

Hier, invité spécial à cette conférence où normalement l'Ontario n'a pas sa place, le premier ministre David Peterson abondait dans le même sens que John Turner, le leader fédéral qui avait promis de «déchirer» l'accord.

Privé de droit de parole en tant

qu'observateur, M. Peterson a soutenu devant la presse que «les prochaines élections vont permettre (à la population) de porter un jugement sur l'accord». «Ça va passer au Canada mais pas chez nous. Le Canada n'a pas autorité pour forcer les provinces», a-t-il ajouté.

Rappelant que la loi de mise en oeuvre déposée aux Communes contenait d'évidentes intrusions dans les compétences provinciales, M. Peterson a même accusé M. Bourassa de «s'y plier volontairement» même «s'il est d'accord avec moi».

Peter Murphy

Cette question de l'issue de la prochaine élection fédérale et de ses conséquences pour l'entente canado-américaine constitue une préoccupation constante des Américains, a reconnu à La Presse Peter Murphy, négociateur américain dans ce dossier. A mot couvert, celui-ci a cependant indiqué qu'il demeurerait confiant que l'entente survivrait quelque soit le résultat du scrutin.

Devant les gouverneurs et les premiers ministres, M. Murphy a reconnu qu'il subsistait des points d'accrochage aux États-Unis, où le congrès est soumis à de multiples pressions pour faire amender le projet de loi. «L'entente n'est pas coulée dans le ci-

ment, on peut l'améliorer», a-t-il prévenu, confiant toutefois que «99 p. cent de ce qui a été conclu sera approuvé au Congrès au cours du mois d'août».

Cette étape du Congrès représente l'ultime embûche à l'approbation de l'accord, «la clé est de passer à travers», a-t-il lancé, invitant les gouverneurs à faire pression sur les sénateurs et les représentants de leurs États respectifs pour faire approuver rapidement le pacte canado-américain.

Quatre questions demeurent toujours pendantes du côté américain, a-t-il souligné. Les producteurs d'uranium américains revendiquent plus de protection face à leurs concurrents du Canada, l'un des plus importants exportateurs. L'administration Reagan entend discuter avec ce groupe pour évaluer ces demandes. On entend aussi «scruter» le processus d'arbitrage des différends commerciaux, critiqué par certains avis légaux aux États-Unis.

Les producteurs américains d'auto et les pêcheurs de homards ont aussi leurs doléances face au libre-échange, a rappelé M. Murphy.

Environnement

Sur la question de l'Environnement, le Québec, hôte de la con-

férence de l'an prochain a obtenu qu'elle porte en priorité sur la question des pluies acides. Elle devrait se tenir à Montebello, dans l'Outaouais, une région frappée par des précipitations jusqu'à 50 fois plus acides que la normale, rapportait une récente étude québécoise.

«Il y a dix ans cette question était déjà importante pour moi, mais quand on voit l'état de la détérioration... ça devient une absolue priorité», a soutenu M. Bourassa. Une récente entente pour la réduction des émissions polluantes entre l'État de New York et l'Ohio, montre que la conscience du problème augmente aussi aux États-Unis, et la conférence de l'an prochain pourrait être élargie, a-t-il indiqué. «On ne veut pas se retrouver dans une situation comme Mexico ou Athènes».

M. Bourassa a rappelé que le Québec a décidé de porter de 45 à 55 p. cent la réduction d'émissions d'anhydrides sulfureux (principale source des pluies acides) prévue d'ici à 1995.

Cette réduction diminuera de 110 000 tonnes supplémentaires par année les résidus polluants d'ici le milieu des années 1990, à la suite d'un accord avec la Noranda, dont la fonderie de Rouyn-Noranda restait la principale source du problème au Québec.

SONDAGE GALLUP

Les Canadiens pour le libre-échange, mais contre l'investissement américain

Près de la moitié des Canadiens (47 p. cent) sont d'avis que la libéralisation des échanges commerciaux avec les États-Unis profitera à l'économie canadienne. Cet appui est demeuré constant depuis le sondage Gallup publié à ce sujet en janvier. De leur côté, 34 p. cent des Canadiens sont persuadés que le libre-échange nuira à l'économie du pays, tandis que 20 p. cent n'ont pas d'opinion.

Par ailleurs, la plupart des Canadiens qui se disent favorables au libre-échange ne verraient pas d'un bon oeil un accroissement des investissements américains au Canada. Soixante-et-un pour cent des Canadiens pensent qu'ils sont suffisants à l'heure actuelle, une augmentation de 6 p. cent sur les chiffres de 1987; 30 p. cent aimeraient voir ces investissements croître, et dix p. cent n'ont pas d'opinion.

Les observateurs soulignent que toute entente sur la libéralisation des échanges commerciaux entre les deux pays suppose un accroissement des investissements de capitaux de part et d'autre de la frontière. C'est toutefois à ce principe essentiel que s'opposent les Canadiens, quand bien même ils seraient persuadés des avantages que leur pays pourrait retirer du libre-échange avec les États-Unis.

L'analyse des données selon les régions indique que c'est en Ontario que l'appui au libre-échange est le plus faible (seuls 41 p. cent des citoyens l'approuvent), alors que cette proportion est de 56 p. cent au Québec. Ces pourcentages reflètent peut-être les campagnes pour et contre le libre-échange menées respectivement par les gouvernements québécois et ontarien.

On a constaté en outre que c'est chez les partisans du Parti conservateur que l'appui au libre-échange est le plus évident (63 p. cent), ce qui n'est pas surprenant si l'on considère que le gouvernement du premier ministre Mulroney s'est fait le champion de cette initiative économique. Seuls 43 p. cent des partisans du Parti libéral et 36 p. cent de ceux du NPD l'approuvent, et l'on sait que ces deux formations s'opposent vigoureusement à la mise en oeuvre du pacte canado-américain.

Les données concernant la question des investissements peuvent elles aussi être scindées en fonction des penchants politiques. Parmi les répondants qui ont fait état d'une préférence politique, 50 p. cent des partisans des conservateurs pensent que les investissements américains actuels au Canada sont suffisants, tandis que cette proportion monte à 56 p. cent pour les partisans du Parti libéral et à 75 p. cent pour ceux du NPD. Seuls 18 p. cent des partisans de ce dernier parti aimeraient voir les investissements américains au Canada s'accroître, alors que cette proportion est de 33 p. cent pour les libéraux et de 40 p. cent pour les conservateurs.

Considérées dans leur ensemble, les données relatives au libre-échange et aux investissements révèlent des distinctions significatives selon l'allégeance. D'une façon générale, les partisans du Parti conservateur semblent plus disposés à encourager un resserrement des liens économiques entre le Canada et les États-Unis.

En ce qui concerne la question du recouvrement éventuel, par le Canada, du contrôle des entreprises américaines établies sur son territoire, 36 p. cent des répondants se sont déclarés en faveur, une baisse de 4 p. cent sur les résultats de 1987; 50 p. cent désapprouveraient aujourd'hui une telle mesure, une hausse de 9 p. cent sur l'an dernier.

Les résultats courants se fondent sur 1 022 interviews personnelles effectuées entre le 1^{er} et le 4 juin auprès de Canadiens âgés de 18 ans et plus. Un échantillon de cette ampleur donne des résultats exacts à quatre p. cent près dans 19 cas sur 20.

La première question était la suivante:

«Sous réserve des restrictions convenues entre les deux pays, pensez-vous que le Canada se trouverait avantagé ou désavantagé s'il acceptait l'entrée des produits américains sans tarifs douaniers, et s'il en était de même pour les produits canadiens aux États-Unis?»

	AVANTAGÉ	DÉSAVANTAGÉ	PAS D'OPINION
NATIONALEMENT			
Janvier 1988.....	48%	32%	20%
Aujourd'hui.....	47	34	20
Selon les régions:			
Atlantique.....	48	27	26
Québec.....	56	25	19
Ontario.....	41	42	17
Prairies.....	46	32	22
Colombie-Britannique	47	35	18
Selon l'allégeance politique:			
Parti conservateur.....	63	24	14
Parti libéral.....	43	38	19
NPD.....	36	45	18

La deuxième question était la suivante:

«En ce qui concerne l'investissement de capitaux américains au Canada, pensez-vous qu'il soit suffisant présentement, ou aimeriez-vous qu'il s'accroisse?»

	SUFFISANT	ACCROISSEMENT	PAS D'OPINION
NATIONALEMENT	61%	30%	10%
Selon l'allégeance politique:			
Parti conservateur.....	50	40	10
Parti libéral.....	59	33	9
NPD.....	75	18	7

La troisième question était la suivante:

«Certains experts préconisent le recouvrement, par le Canada, du contrôle (51 p. cent par exemple) des entreprises américaines établies sur son territoire. Même si une telle mesure devait entraîner une réduction importante de votre niveau de vie, l'approuveriez-vous?»

	1987	AUJOURD'HUI
Oui.....	40%	36%
Non.....	41	50
Sous certaines conditions/Pas d'opinion	19	14

REMARQUE: Les pourcentages ayant été arrondis, ils pourront ne pas totaliser 100 dans tous les cas.

Le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, rencontrait la presse hier en compagnie du ministre des Finances, Michael Wilson, pour faire valoir le point de vue canadien sur les grands thèmes qui seront abordés lors des rencontres du Sommet économique des sept pays capitalistes les plus industrialisés, qui aura lieu à Toronto, la semaine prochaine. Le Canada «ne s'attend pas à des miracles», lors de ce sommet, a indiqué M. Clark, mais plutôt à continuer sur une lancée.

Ottawa «ne s'attend pas à des miracles» au Sommet de Toronto

GILLES GAUTHIER
du bureau de La Presse
OTTAWA

Le gouvernement canadien ne s'attend à aucun progrès majeur dans les dossiers qui seront discutés lors du Sommet économique des sept pays capitalistes les plus industrialisés, qui se tiendra à Toronto la semaine prochaine.

«On ne s'attend pas à des miracles», mais plutôt à continuer sur une lancée, a déclaré hier le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Joe Clark.

M. Clark rencontrait la presse en compagnie du ministre des Finances, Michael Wilson, pour faire valoir le point de vue canadien sur les grands thèmes qui seront abordés lors des rencontres qui se tiendront dimanche, lundi et mardi.

Le Secrétaire d'État ajoute que ces sommets annuels ne permettent que rarement d'effectuer des percées dramatiques sur les grands thèmes à l'ordre du jour.

C'est plutôt, dit-il, une occasion qui est donnée aux leaders du mode occidental de poursuivre ou d'amorcer des changements et de se pencher sur de grandes transformations qui se produisent dans le monde.

Sur le plan économique, les sept chefs de gouvernement discuteront surtout des négociations commerciales multilatérales, du commerce des produits agricoles — notamment les subventions à l'exportation pour écoulés les surplus —, des problèmes des pays endettés, des relations avec les pays nouvellement industrialisés

d'Asie (Corée, Taiwan, Singapour, Hong Kong) et de la coordination économique entre les pays présents.

Sur ce dernier point, on rappelle que «l'objectif permanent des Sommets est de chercher à établir des politiques économiques compatibles qui favoriseront une croissance équilibrée et non-inflationniste».

Sur le plan politique, les relations Est-Ouest seront comme d'habitude à l'ordre du jour et on félicitera sans doute M. Reagan, qui participe à son dernier Sommet, d'avoir conclu un traité sur un désarmement nucléaire partiel avec les Soviétiques. Le communiqué final parlera peut-être aussi de quelques conflits régionaux dans lesquels les participants au Sommet ne sont pas trop directement impliqués.

On parlera aussi d'éducation et de changements technologiques. L'environnement et les questions de santé publique pourraient également, disait-on hier, intéresser les participants.

Lors du Sommet de Venise l'an passé, le Canada s'était cassé le nez en essayant de faire inclure dans les déclarations finales une dénonciation de l'apartheid en Afrique du Sud. M. Clark ne prévoyait pas hier de discussions des chefs de gouvernement sur cette question à Toronto.

Les déclarations de Venise l'an passé portaient sur l'économie, le sida, les stupéfiants, les relations Est-Ouest, le terrorisme et, enfin, la guerre Iran-Irak et la liberté de la navigation dans le Golfe persique.

Parallèlement aux rencontres

des chefs de gouvernement se tiendront des réunions des ministres des Affaires extérieures et des ministres des Finances.

Tous assisteront à un déjeuner offert par le Gouverneur général, Jeanne Sauvé, au Musée des Beaux-Arts de l'Ontario à Toronto mardi prochain. Le seul premier ministre provincial invité est l'ontarien David Peterson.

Le chancelier ouest-allemand Helmut Kohl est arrivé à Ottawa hier et il s'adresse aujourd'hui aux députés et sénateurs réunis avant de se rendre, demain, à Toronto.

L'avion du premier ministre japonais Noboru Takeshita se posera à Toronto demain et ce dernier aura une rencontre en tête-à-tête avec Brian Mulroney samedi.

Ciriaco De Mita (Italie), Jacques Delors (Communauté économique européenne) et Margaret Thatcher arriveront dans la Ville-Reine samedi, suivis, dimanche, par François Mitterrand et Ronald Reagan.

Tous seront accueillis officiellement et à tour de rôle, dans l'ordre protocolaire, dimanche matin par M. Mulroney à l'hôtel de ville de Toronto. Les chefs de gouvernement arriveront au milieu de l'après-midi, le même jour, au Palais des congrès du Toronto métropolitain pour leurs premières discussions.

M. Reagan s'adressera mardi soir, après le Sommet, aux membres de l'Empire Club et du Canadian Club de Toronto. Mme Thatcher effectuera une visite officielle à Ottawa mercredi et elle s'adressera notamment aux membres des deux Chambres réunis.

La police met fin à une manifestation anti-sommet

Presse Canadienne
TORONTO

La police de Toronto a mis un terme à un sit-in contre le Sommet des sept, qui doit débuter dimanche dans cette ville, et 15 personnes ont été accusées d'entrée illégale sur les terrains de l'Université de Toronto après y avoir planté leurs tentes.

Les policiers municipaux ont été appelés sur les lieux hier matin après que les protestataires se furent opposés aux gardiens de sécurité de l'université, qui tentaient de les déloger du terrain de sport où ils s'étaient installés, a indiqué un porte-parole de l'institution, Mme Harriet Eastman.

Certaines des personnes arrêtées ont dû être poussées ou transportées mais la manifestation est demeurée «totalement pacifique et non violente», a-t-elle précisé.

La plupart des manifestants ont été relâchés après avoir été convoqués en cour, a-t-elle poursuivi, en précisant que les cinq ou six tentes avaient été démontées.

D'autres arrestations ont par la suite été effectuées quand des manifestants se sont rendus sur un autre terrain de l'université.

La manifestation avait débuté mardi soir, alors que quelque 200 étudiants et membres de mouvements pacifistes, féministes et autres ont pris part à un ralliement.

Un membre du Mouvement étudiant chrétien, Christopher Clute, qui n'a pas été arrêté, a expliqué que la manifestation voulait en partie souligner le fait que les étudiants n'avaient pas été consultés quant à la présentation de repas officiels sur le campus lors du sommet.

Les dirigeants du Canada, des États-Unis, de la Grande-Bretagne, du Japon, de la France, de la RFA et de l'Italie seront à Toronto à l'occasion du sommet économique qui durera trois jours.

Bourassa veut le siège social de Reed

Le premier ministre Bourassa entend rencontrer les acquéreurs nippons du groupe Reed pour les convaincre de transférer de l'Ontario au Québec le siège social de l'entreprise.

Hier, en conférence de presse, M. Bourassa a rappelé que le maillon le plus important de l'entreprise, achetée \$650 millions par le groupe Daishowa Paper Mig. Co., une papeterie, était situé au Québec. Il tomberait sous le sens que le siège social de Toronto suive, estime M. Bourassa.

Selon lui, le Québec pourrait mettre sur la table des avantages quant aux approvisionnements en bois, de même que des rabais de tarifs d'électricité pour convaincre les Japonais.

Paul Desmarais
président du conseil
d'administration

Roger D. Landry
président et éditeur

Claude Masson
éditeur adjoint

Marcel Desjardins directeur de l'information
Jean-Guy Dubuc editorialiste en chef

Éditorial

Pari et jeu de mots

L'accord du lac Meech repose sur un bien curieux pari et sur un jeu de mots.

Le premier ministre fédéral Brian Mulroney et ses neuf homologues des provinces à majorité anglophone ont misé sur le fait que le Québec s'estimerait satisfait d'être reconnu «société distincte» au sein de la Confédération, qu'il adhérerait donc à la nouvelle constitution canadienne et cesserait de boudier dans son coin, comme c'est le cas depuis le printemps 1982.

Le premier ministre Robert Bourassa, lui, a décidé de miser sur le fait que ces deux mots constituaient la reconnaissance d'une réalité: que le Québec n'est pas une «province comme les autres». Et qu'en conséquence, le Québec s'en tirait avec les honneurs de la guerre.

Mais en réalité, personne ne sait trop ce que l'expression veut dire. Fins renards, les premiers ministres des cinq provinces qui, jusqu'ici, ont ratifié l'accord ne se sont pas aventurés à élaborer là-dessus. Les trois chefs des partis fédéraux, MM. Brian Mulroney, John Turner et Ed Broadbent, tous favorables à l'accord, non plus.

Il se peut qu'ils partagent secrètement l'avis du chef péquiste Jacques Parizeau, qui croit que cet accord ne vaut rien dire et qu'il ne s'agit que de mots vides de sens. Ou celui du Conseil de la langue française qui, dans un avis adressé au gouvernement, dit que le concept de «société distincte» est flou, insaisissable et vide. Bref, qu'il s'agirait d'un symbole qu'on inscrirait dans la constitution uniquement pour satisfaire l'amour-propre un peu chatouilleux des Québécois.

Mais, est-ce bien exact que ces mots ne veulent rien dire? Ne pourraient-ils pas, un jour, dire quelque chose de très précis si jamais le Québec décidait de se doter des pouvoirs nécessaires pour être, dans les faits, une «société distincte» au sein du Canada? L'ancien premier ministre Pierre Trudeau semble le croire. Il voit dans cette reconnaissance le danger de ressusciter, pour le Québec, le concept de «statut particulier» de la fin des années 60 et du début des années 70.

Le premier ministre Robert Bourassa, quant à lui, n'a jamais osé dire comment il entendait s'assurer que le caractère «distinct» de la société québécoise ne soit pas qu'un jeu de mots vide de sens. Il a d'ailleurs tout avantage à demeurer coi. Moins il en dit, moins il risque de cabrer ceux qui, au Canada anglais et au Sénat, continuent à ruer dans les brancards contre l'accord.

Quoi qu'on dise officiellement, l'opposition à l'accord du lac Meech que l'on rencontre encore dans plusieurs parties du Canada anglais, ne se fait pas parce qu'on considère que les deux mots «société distincte» ne signifient rien, mais au contraire parce que l'on craint que ces deux mots accordent au Québec un droit de veto sur le fédéralisme canadien.

Dans un tel contexte, il faut espérer que l'accord soit ratifié partout au pays. Ensuite, la société québécoise pourra toujours, à l'usage, se donner les pouvoirs nécessaires pour que ces mots aient un sens précis. Tout en évitant de braquer inutilement le Canada anglais.

Pierre VENNAT

Mitterrand II

Très attendue en France, la déclaration du président François Mitterrand, après le second tour des élections législatives (dimanche dernier), est remarquablement brève. Comme si le chef de l'État souhaitait par-dessus tout éviter de laisser un électoralat qui, par un nombre record d'abstentions aux élections législatives, avait voulu rappeler qu'il n'y a pas que la politique dans la vie et qu'il reste permis de penser à autre chose qu'aux urnes.

Du 24 avril au 12 juin, les Français ont été invités à prendre quatre fois le chemin des urnes. C'est beaucoup de déplacements, beaucoup de frais, beaucoup de dimanches sacrifiés au devoir sacré du citoyen pour des résultats qui ne sont tout de même pas renversants. Il se pourrait que tout le pays se trouve mieux de la nouvelle composition d'une Chambre dans laquelle on cherche en vain une majorité absolue. Mais ce n'est pas encore démontré.

Déçu des résultats, M. François Mitterrand? Il va répondre lui-même à cette question: «M'avez-vous donné ce moyen que j'attendais de vous? A cette question je réponds oui. Certes il eût été préférable d'atteindre la majorité absolue de députés. Il s'en est fallu de treize sièges sur 575 à l'heure où je m'exprime. Mais, même relative, la majorité parlementaire existe, elle est forte, elle est cohérente. Elle durera» (allocution télévisée du 14 juin).

Bref, «je vous en donne l'assurance, la France est et sera gouvernée». Avec une autre équipe, il va sans dire, celle de M. Michel Rocard, reconduit dans ses fonctions de premier ministre. «Ainsi s'achèvera cet épisode capital de notre vie publique, qui aura vu la majorité conservatrice de 1986 devenir minorité et quitter le pouvoir». Somme toute, les conservateurs chassés, l'essentiel est acquis.

Si le jugement présidentiel est sévère pour les «formations politiques» qui ont omis de récuser «le concours électoral d'une organisation qu'inspire le racisme» (allusion au Front national de M. Le Pen), les communistes sont superbement ignorés. Selon certaines estimations, c'est tout de même leur appui qui a permis l'élection d'une centaine de députés socialistes...

Il n'y aura pas d'alliance avec les communistes, même si, en fonction d'objectifs limités, leur concours sera requis ou accepté. On peut en dire autant d'autres formations. La France sera gouvernée «à la carte», au cas par cas, comme on dit. «La situation parlementaire chez nous est désormais comparable à celle de la plupart des démocraties européennes». Osons croire que le paysage gouvaneu n'est pas l'instabilité à l'italienne...

Le premier ministre (M. Rocard) est invité à «mettre en forme des projets» et à «les présenter au plus tôt devant le Parlement». Réponse plausible aux milieux financiers qui demandent qu'on se décide enfin à annoncer la couleur et à dire quelles sont les priorités économiques.

En politique étrangère, on n'assistera pas à de grands bouleversements. Si on excepte la Nouvelle-Calédonie, où le jeu semble, du reste, se calmer, aucune question liée aux relations extérieures de la France n'a fourni matière à intense polémique entre les partis. Le 6 juin, le président Mitterrand adressait des propositions à six chefs d'État et de gouvernement pour alléger l'endettement du tiers monde. Ces personnalités se réuniront à Toronto la semaine prochaine, pour le sommet annuel des pays industrialisés, auquel la France participera naturellement.

Guy CORNIER

L'OMBRE DU BLANC



Reprise, 23-8-85

(Droits réservés)

TRIBUNE LIBRE

Ces Expos qu'on ne mérite pas

Un entrefilet dans *La Presse* du 26 mai fait état d'un sondage effectué auprès d'anciennes vedettes du baseball qui classent Montréal comme étant la ville où les spectateurs sont les plus négatifs et les plus ignorants dans le domaine du baseball.

Effectivement, les Expos attirent 10000 personnes par partie avec une équipe excitante, alors que Toronto en attire 35000 avec une équipe qui ne va nulle part.

Il y a une vingtaine de villes américaines qui donneraient

mer et monde pour acquérir la concession des Expos, et Charles Bronfman ne devrait plus hésiter à déménager son club.

Somme toute, les Montréalais sont de braves gens qui sont béats devant la Sainte-Flanelle et qui se satisfont durant l'été de penser amoureuxment aux Canadiens et à la saison de hockey qui s'en vient tout en sirotant une bonne Molson.

S'il y a quelques Montréalais qui seront déçus du départ des Expos, Bronfman n'aura qu'à leur donner une photo autographiée de Stéphane Richer et le tour sera joué.

Denis POULIOT
Sillery

L'affaire de Kahnawake

Monsieur Jean-Guy Dubuc, editorialiste en chef

À la lecture de votre éditorial «La hache de guerre», j'ai ressenti un malaise devant votre indignation et l'emploi immodeste de grands mots tels que «droit», «injustice envers d'innocentes victimes» ou «gestes non civilisés».

Les termes appropriés me sembleraient plutôt: ordre social devant la loi. Et, dans notre cité terrestre, c'est la force ou du nombre ou du fusil qui fait la loi. Qu'on retourne la question dans tout sens, elle fait toujours d'innocentes victimes. Donc, la sobriété s'impose dans nos jugements et condamnations.

Sur les plaques d'immatriculation des gamins de Kahnawake, il est aussi écrit: «Je me souviens».

De plus, l'ordre social jamais troublé ferait de notre monde un cimetière. La vie est un perpétuel désordre réordonné. Regardez les bourgeois éclater en ce mois de juin et vous constaterez que la vie est violente.

Huguette BÉLISLE
Longueuil

Une excellente série d'articles

Quelques mots pour souligner la pertinence et la qualité de la série «Le marché de l'angoisse» parue récemment dans votre journal.

Bien documentés, les textes de Mme Huguette Roberge ont mis à jour un problème qu'on a tendance bien souvent à minimiser, voire à banaliser. La diversité des intervenant(es) interviewé(es) pour les fins de ce reportage a contribué à bien faire saisir la complexité de la surconsommation de médicaments et à nuancer ainsi l'analyse qu'on peut faire de ce problème.

De plus, cette série a levé le voile sur des pratiques méconnues qui illustrent bien que le marché des psychotropes n'est pas qu'une question de petites pilules mais aussi de gros sous

(lobby des compagnies pharmaceutiques, revente illégale de médicaments, etc.).

On a trop peu souvent l'occasion de lire des reportages de ce type qui, tout en démontrant bien comment les problèmes sont vécus individuellement, font ressortir les causes collectives des «maux de vivre» de notre société.

Enfin, les quelques pistes de solutions laissent place à l'espoir et aux changements à venir et invitent les gens à être critiques face aux alternatives qui leur sont proposées. Ce qui est très important, car on ne doit pas laisser une dépendance pour s'en créer une autre.

Dominique DAIGNEAULT
L'ARCHEVEQUE
Montréal

Madame Roberge,

Nous tenons à vous féliciter pour votre série d'articles «Le marché de l'angoisse», qui est venue ouvertement démythifier cette classe de médicaments que sont les tranquillisants et dont on abuse trop fréquemment. De même, pharmaciens et médecins ont trouvé leur part de responsabilité dans ce problème à caractère plutôt social.

Cependant, quelques commentaires s'imposent. Tout d'abord, il ne faudrait pas mettre tous les médicaments dans le même panier. Si certains sont nocifs lorsque utilisés à long terme (ex.: les tranquillisants), d'autres au contraire s'inscrivent à l'intérieur d'un traitement continu; c'est le cas de certains médicaments qui servent au traitement des maladies cardio-vasculaires.

Il est compréhensible que la population en général éprouve une certaine réticence face aux médicaments. Il faut bien comprendre que ceux-ci ne sont pas tous nocifs, et que cette crainte ne doit pas pousser les gens à se lancer à corps perdu dans les traitements miraculeux à base de produits naturels. Ces derniers peuvent être tout aussi dangereux si on les utilise en trop grande quantité. Comme dans toutes choses, la modération a bien meilleur

goût... et est si douce pour le porte-monnaie.

Judith CHOQUETTE
et Line GARIÉPY
Étudiantes en pharmacie
Université de Montréal

L'ironie ne tue pas...

S'il est congédié par la CUM, l'agent Gosset n'a qu'à aller s'engager à Sherbrooke où des policiers ont obtenu une promotion après avoir tiré délibérément à la mitraille sur des innocents endormis, avec le résultat que l'on sait.

L'agent Gosset, après tout, n'a utilisé qu'un simple revolver qui se serait déchargé accidentellement sur une personne coupable d'un délit. Il n'y a aucune comparaison possible. Il devrait donc être engagé sans difficulté.

Jean CÔTÉ
Longueuil

M. Dupras et la fluoration

Dans *La Presse* du 2 juin, Monsieur Claude Dupras, chef du Parti civique de Montréal, nous informe que 180 villes des États-Unis qui avaient entrepris de fluorer leur eau ont complètement cessé de le faire après quelques années.

Quoique je ne suis pas en mesure de vérifier l'exactitude

de ces informations, il faut noter qu'en 1980, 12000 villes américaines fournissaient l'eau fluorée à un taux optimal pour prévenir les caries dentaires; 120 millions de personnes en bénéficiaient. Depuis 1980, 887 autres villes ayant une population de 6 millions de personnes ont commencé à pratiquer cette mesure efficace, saine et peu coûteuse contre la carie.

Au Canada, 500 municipalités sont actuellement approvisionnées en eau fluorée, dont Ottawa, Toronto, Edmonton, Winnipeg, Québec, Pointe-Claire, Châteauguay, etc., représentant une population de presque 10 millions de personnes.

Donc, mise en perspective, votre constatation n'est-elle pas un peu banale, Monsieur Dupras?

John OSTERMAN, m.d.
Chef du département
de santé communautaire
Hôpital général Lakeshore

N.B.

La Presse accorde priorité sous cette rubrique aux lettres qui font suite à des articles publiés dans ses pages et se réservent le droit de les abréger. L'auteur doit être clair et concis, signer son texte, donner son nom complet, son adresse et son numéro de téléphone. Adresser toute correspondance comme suit: Tribune libre, La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9.

La valorisation du patrimoine

Monsieur Jean-Guy Dubuc, editorialiste en chef

Dans votre éditorial du 5 juin, intitulé «Les vieilles maisons», vous nous faisiez part de certaines inquiétudes quant à la problématique de conservation des immeubles anciens à Montréal.

Essentiellement, vous questionnez la validité de la conservation de certains immeubles, la lenteur sinon la lourdeur administrative autour du contrôle de ce phénomène ainsi que l'absence de critères précis de conservation.

J'aimerais porter à votre connaissance que l'Administration municipale rendait public en juin 1987 un document intitulé «Éléments d'une politique de valorisation du patrimoine immobilier montréalais». Ce cadre conceptuel, visant la mise en place d'une politique de gestion du patrimoine, a été préparé par le comité sur la préservation du patrimoine immobilier montréalais. Ce comité, formé de six conseillers municipaux, a formulé un ensemble de recommandations en tentant de concilier les différents enjeux du patrimoine immobilier, soient-ils sociaux, économiques ou culturels.

Il est toutefois évident que cette gestion du patrimoine doit s'appuyer sur un cadre réglementaire aussi clair que possible ain-

si que sur une efficacité administrative dans le traitement des dossiers.

Comme l'Administration municipale puise ses pouvoirs à sa charte qui est elle-même une délégation du gouvernement provincial, il importe donc, dans un premier temps, de faire évoluer ces pouvoirs de façon à mieux contrôler la conservation des éléments d'intérêt. Des démarches en ce sens sont déjà entreprises auprès du gouvernement.

D'autre part, les audiences publiques pour l'énoncé d'orientations sur l'aménagement de l'arrondissement centre permettront déjà de dégager certaines grandes lignes directrices autour de cette notion de patrimoine, dont il est largement question dans l'énoncé.

Pour nous, il est clair que toute approche de valorisation du patrimoine doit être issue avant tout d'un processus de sensibilisation du plus large public possible quant à cette question. Notre patrimoine doit être conservé par une volonté de la population et non par une réglementation coercitive et aveugle.

Soyez assuré, monsieur Dubuc, de l'intention de l'Administration municipale de prendre charge de la gestion du patrimoine montréalais d'une façon efficace, flexible, attentive et qui mettra à contribution les intérêts de tous les intervenants.

John GARDINER
Membre du Comité exécutif

Jean-Guy Dubuc

Ici, on ne parle pas anglais

Que peut espérer devenir un jeune Québécois qui ne parle qu'un français régional et à qui on ne permet pas d'apprendre l'anglais alors qu'il est à l'école? Un porteur d'eau, c'est tout.

C'est vrai qu'il est gênant de parler de la nécessité de l'anglais au moment où la discussion se fait sur la sauvegarde du français. Mais il faut être conscient de notre situation de Nord-Américain: entourés, sur notre îlot, d'une mer de 250 millions d'anglophones, les cinq millions de francophones québécois ont le choix d'être en relation avec le reste du monde ou de mourir d' inanition. Il faut parler français pour demeurer ce que nous sommes; et il faut parler anglais pour ne pas s'isoler.

Si, en plus de ne pas parler une langue seconde, nous parlons une langue maternelle tellement régionalisée qu'elle ne signifie rien aux autres pays de langue française, il est évident que nous nous condamnons à un avenir de très bas étage. Avec tous les moyens dont nous disposons, nous reprenons le jeu d'hier.

C'est pourquoi les résultats en anglais langue seconde, chez les élèves de 6e année, tels que rappor-

tés dans les articles d'André Pratte des deux derniers jours sont inquiétants. Ils signifient que l'école ne prépare pas les jeunes Québécois à faire face à la réalité sociologique qui sera la leur dans quelques années, quand ils iront sur le marché du travail.

On sait la faiblesse de nos étudiants en français. On sait que le ministère de l'Éducation en est conscient et s'apprête à imposer de nouvelles exigences. À l'université Laval, on va même exiger un examen en français des candidats aux diverses facultés. Très bien. Mais on sait également que la télévision charrie une langue qui, dans plusieurs émissions, contredit les efforts scolaires; que plusieurs leaders, soient-ils sportifs, comiques ou politiques, parlent un français de troisième ordre; que la langue de la majorité francophone s'alimente à ces modèles et que, finalement, le français des Québécois souffre encore de son idéalisation du jolou.

Donc, quand on veut défendre le français chez nous, il faut être bien conscient de ce que nous défendons. Ceux qui l'oublient n'ont qu'à regarder *Samedi de rire* samedi soir prochain.

Mais même la maîtrise parfaite du français ne peut suffire. Les Français le savent: tous les gens d'affaires de France savent qu'il leur faut parler l'anglais pour «faire des affaires» avec des étrangers, pour comprendre une culture qui s'impose au monde entier, pour vivre en communication avec l'univers.

Alors nous? À bien plus forte raison. D'autant plus que les anglophones québécois semblent se réveiller: s'il a fallu subir la présence de plusieurs d'entre eux qui n'ont jamais accepté d'apprendre la langue de la majorité québécoise, voilà que la jeune génération devient de plus en plus bilingue. On n'a, pour s'en convaincre, qu'à écouter les dirigeants d'Alliance Québec: ils combattent la loi 101 dans une langue qui peut faire rougir plusieurs de ses défenseurs. Ils ont compris qu'il fallait être bilingue.

Or, les résultats d'examen transmis au ministre Claude Ryan indiquent que 86 pour cent des jeunes Québécois ne correspondent même pas aux objectifs prescrits par le programme d'anglais langue seconde. Un départ raté.

Pourquoi un si haut taux

d'échecs? Sûrement pour diverses raisons. Mais une se dégage des autres: les professeurs sont débordés de travail, sont mal équipés, ne peuvent même pas enseigner les 120 minutes d'anglais réglementaires par semaine, ne peuvent créer de contacts personnels avec 13 groupes totalisant 375 élèves, bref ne peuvent tout simplement pas répondre honnêtement aux exigences de la tâche qu'on leur impose. Le vice est dans la structure même de notre système.

Bien sûr, on peut dire qu'il n'y a pas que l'anglais, que le français et les mathématiques sont plus importants, que les programmes sont déjà trop chargés, que l'éducation coûte bien assez cher, bref, qu'on a toutes les excuses pour se défendre.

Tout cela est un peu vrai, mais ne justifie pas notre indolence. Le prix qu'il faudra payer risque d'être terriblement élevé: des citoyens nord-américains isolés, coupés de leurs sources et de leurs voisins, ne peuvent prétendre à un épanouissement culturel, encore moins à une stabilité économique. Les commissions scolaires vont devoir se rendre compte de leurs responsabilités de façon beaucoup plus concrète dans ce domaine.

Lysiane Gagnon

Deux David contre Goliath

ALMA

Ce serait presque la fable de Goliath aux prises avec deux David. Le ministre Lucien Bouchard a beau avoir, en messieurs Mulroney et Bourassa, des amis de poids, et déverser sur le comté de Lac-Saint-Jean une pluie de subventions, il affronte deux adversaires redoutables, dans la mesure où ils incarnent la seule chose qui lui manque: la capacité d'évoluer, dans cette communauté tricotée serrée, comme un poisson dans l'eau.

Le premier, qui a le double avantage d'avoir été député avant d'être renversé par la vague bleue de 84, et de miser sur un solide bloc de tradition libérale, est Pierre Gimaïel, qui circule, dans l'univers très personnalisé de la politique locale, avec un plaisir évident. Il n'a rien à perdre et tout à gagner: s'il gagne, c'est le triomphe. S'il perd, ce sera dans l'ordre des choses, puisque personne, au départ, ne s'attendait à autre chose. Il dit d'ailleurs candidement que c'est l'arrivée de Bouchard qui l'a ramené en politique: «Il est un tremplin pour moi!». De l'obscurité, Pierre Gimaïel passe à la gloire. On vient de partout, d'Ottawa et même de Toronto, pour l'interviewer!

Regardé par des sondages qui placent les deux hommes nez à nez, il joue dur: Mulroney? Qu'est-ce qu'il connaît au développement régional? C'est lui qui a fermé Shefferville! Bouchard? Il visitait les comtés de Chicoutimi ou de Jonquière (mais leurs députés n'ont pas voulu se laisser déloger, même en échange des bons emplois que leur offrait l'envoyé du premier ministre), alors pour Bouchard, répète Gimaïel, «le comté du Lac Saint-Jean n'est qu'un troisième choix, un pis-aller...». Accusation terrible, dans un comté où l'égo collectif vibre au moindre souffle, surtout quand il est question de Chicoutimi, la cousine snob.

L'autre «David» est le néo-démocrate Jean Paradis, fils d'un ancien maire d'Alma: «A nous deux, nous connaissons personnellement six personnes sur dix. Pour être élu, dans un comté comme celui-ci, il faut venir d'ici.» Le pire, dit-il, c'est la méthode du parachutage, l'«expulsion» du député en place à qui l'on a promis, dans un comté qui compte 14 p.c. de chômeurs et 12 p.c. d'assistés sociaux, un emploi aux frais des contribuables.

Si Gimaïel n'a jamais quitté le comté, Paradis, lui, a fait encore mieux: il y est revenu alors qu'il aurait pu faire ailleurs une carrière enviable, ayant été de la première génération de diplômés en informatique, en 1973, à l'Université de Montréal. Articulé, d'allure sympathique, ce prof de cégep de 39 ans, qui a voté «oui» au référendum («mais, dit-il, l'important pour moi c'est à toujours être la social-démocratie»), est un vétéran du «nouveau» NPD où il militait depuis six ans. Il prédit que «ce sont des régions que viendront les prochains députés néo-démocrates: des gens enracinés dans leur milieu qui croient au développement régional.»

Grosso modo, l'Establishment du comté, — maires, gens d'affaires, patrons de la presse régionale — est du côté de Lucien Bouchard: un tiens vaut mieux que deux tu l'auras, et un ministre sénior, mieux qu'un hypothétique ministre junior (le chef libéral John Turner, qui fait d'ailleurs campagne aujourd'hui dans le comté, a promis de faire accéder Gimaïel à son cabinet.)

Sur le terrain, toutefois, la campagne de Bouchard est cahoteuse. Son organisation est une coalition «ad hoc» de péquistes et de libéraux provinciaux qui ne sont pas toujours sur la même longueur d'ondes. Il n'y a pas trois ans, les élections provinciales les dressaient les uns contre les autres. Aujourd'hui ils font équipe autour d'un homme, mais ça tire.

Bouchard lui-même, habitué à évoluer dans des milieux où il est connu — à Jonquière où il a fait son cours classique, à Chicoutimi où il était avocat-vedette, à Québec où il était en charge des négociations dans le secteur public, à Paris où son statut d'ambassadeur commandait tous les regards — Bouchard n'est plus ici, rue Collard ou rue Sacré-Coeur, qu'un homme comme un autre obligé de quémander l'attention des passants, de sourire sur commande, de parler pour ne rien dire...

Il n'aime pas ça et cela se sent. L'autre jour, à Saint-Fulgence, 200 personnes, attroupées devant l'église, attendaient l'arrivée du premier ministre. Le candidat restait à l'écart avec ses organisateurs, sans penser à aller serrer des mains. C'est Mulroney qui, sitôt sorti de sa limousine, l'entraîna d'un signe de la main vers la foule. Une rencontre avec les chauffeurs de taxi d'Alma a bien marché. Mais le lendemain, on a dû annuler une rencontre avec les coiffeurs de la ville: personne n'était venu.

Les gens, ici, sont du type normand: cordiaux mais prudents. Même les chauffeurs de taxi sont muets comme des carpes quand il est question des candidats! La forte proportion d'indécis révélée par les sondages est probablement plutôt constituée d'électeurs «discrets», qui garderont leur secret jusqu'à lundi soir.

En tout cas, les cadeaux pleuvent. Les gros cadeaux: ainsi cette subvention au développement régional, \$120 millions juste pour le Saguenay-Lac Saint-Jean, annoncée conjointement par MM. Mulroney et Bourassa, le premier avec l'œil sur le Lac, le second avec l'œil sur Roberval, où se déroule simultanément une partielle provinciale.

Tourbillonne aussi la poudre aux yeux: trois ministres se sont déplacés pour venir donner aux bleuïères... \$117,000 répartis sur trois ans! Et les deux gouvernements de ressortir, l'un dans Lac Saint-Jean, l'autre dans Roberval, la vieille promesse de la «route du Nord», entre Chibougamau et la Baie James, ce qui, dans l'élection fédérale, a quelque chose de bizarre étant donné qu'il s'agit là d'un dossier de juridiction provinciale.

Marcel Adam

Reagan évoque les extra-terrestres

En faisant le ménage dans mes coupures de presse, me tombe sous les yeux une dépêche de cinq paragraphes datée du 5 mai, de Chicago, et ainsi présentée: *Reagan évoque une possible menace extra-terrestre.*

C'est à ce moment qu'on a commencé à entendre parler que Reagan — à l'instar ou à l'instigation de sa femme Nancy, peu importe — faisait une large place dans sa vie à l'astrologie, y compris dans la conduite des affaires de l'État.

C'est dire que le titre de cet article m'avait rempli de perplexité. Le chef d'une superpuissance qui non seulement consulte les astres mais commence à redouter leurs habitants? Il est plus que temps, me suis-je dit, que le vieux leader tire sa révérence et retourne à son ranch avec ses chimères.

Il me revint en mémoire que quelque temps après être revenu à la vie civile, dans les années 50, le vieux général américain Douglas MacArthur qui s'était illustré dans la guerre du Pacifique et dans la reconstruction du Japon, avait invité l'humanité à surmonter ses divergences pour constituer une défense commune

contre une éventuelle attaque extra-terrestre.

Une proposition saugrenue qui fut mise au compte de l'âge et vite oubliée.

Mais je m'étais mis en peine pour rien. À la lecture du texte je me rendis compte que le titre était trompeur (quoique conforme à l'interprétation biaisée donnée par l'agence de nouvelles à son propos).

S'exprimant devant un auditoire de dirigeants locaux et d'hommes d'affaires, Reagan s'était fait demander quel était le besoin le plus important dans le domaine des relations internationales. En réponse il avait évoqué l'existence de l'arme nucléaire et la nécessité pour le monde de s'unir afin de se débarrasser de cette menace contre notre civilisation et notre existence. Et d'évoquer ensuite l'hypothèse suivante pour illustrer son propos:

«Je me suis souvent demandé, dit-il, ce qui arriverait si nous découvrions tous que nous sommes menacés par une puissance extérieure, venue de l'espace, d'une autre planète. Ne trouverions-nous pas tout à coup que nous n'avons absolument pas de divergences entre nous, que nous som-

mes tous des êtres humains, citoyens du monde, et ne nous unirions-nous pas pour combattre cette menace particulière?»

À la différence de MacArthur qui évoquait une réelle possibilité, Reagan a fait, lui, une simple supposition pour tenter de faire comprendre que l'humanité devrait avoir la sagesse de surmonter ses divisions, idéologiques ou autres, pour chercher à se prémunir contre la menace d'une catastrophe nucléaire.

L'exemple, choisi par Reagan est très intéressant. Mais pas rassurant pour l'avenir parce qu'il tend à confirmer ce que l'histoire a souvent démontré: les États ne sont capables de faire abstraction de leurs différends et de vivre en paix que lorsqu'une grande menace oblige un certain nombre d'entre eux à s'unir pour y faire face.

La formation de la Communauté européenne et de l'Alliance atlantique ne s'explique pas autrement: la crainte de l'expansionnisme soviétique a incité des ennemis séculaires à mettre de côté leurs vieux antagonismes afin de mieux contrer un grand danger.

Des raisons identiques ont pré-

sidé jadis à la formation d'empires.

On peut imaginer que si les terriens se sentaient un jour menacés par une puissance extra-terrestre, plus aucune des raisons qui les divisent et conduisent les pays à se faire la guerre ne tiendrait.

Dans une telle éventualité tout le monde trouverait normal que les États renoncent à une partie de leur souveraineté, au profit d'un pouvoir supranational monopolisant l'usage des arsenaux conventionnels et nucléaires contre le danger commun.

Bien peu imaginent qu'un conflit interplanétaire entre dans les plans de Dieu. Fort probablement avec raison.

Mais si on le prie de nous épargner toute ingérence extra-terrestre dans nos affaires terriennes, on lui demande en fait de nous priver du seul moyen d'en arriver un jour à véritablement vivre en paix entre nous.

Décidément la condition humaine n'est pas de tout repos.

Je blague, bien sûr. Pour combattre mon pessimisme à l'égard de la capacité des hommes à vivre en paix.

LIBRE OPINION

Les Québécois sont des consommateurs avisés de médicaments non ordonnancés

M. Gagnon est directeur de projets à l'Association canadienne des fabricants de médicaments non ordonnancés.

JACQUES C. GAGNON

Le 29 mai dernier paraissait un éditorial signé Pierre Vennat et intitulé «Le meilleur remède» sur la récente tentative de l'Ordre des pharmaciens du Québec, plus particulièrement de son président Jean-Claude Marquis, de s'accaparer du contrôle exclusif sur la vente de médicaments non ordonnancés classés GP. Comme l'écrit Pierre Vennat, monsieur Marquis exerce également des pressions auprès du gouvernement afin de faire bannir la publicité de tous les médicaments.

S'ils étaient naïfs, les Québécois seraient portés à croire, en écoutant les propos de M. Marquis et en lisant ceux de M. Vennat, qu'ils sont des «avaleurs de pilules». Ce n'est toutefois pas le cas, loin de là. Parmi les 11 catégories de médicaments sans ordonnance les plus fréquemment utilisés au pays, le pourcentage des Québécois utilisant ces produits est non seulement inférieur à la moyenne nationale, mais également inférieur à celui de toutes les grandes régions du Canada (Atlantique, Québec, Ontario, Prairies, Colombie-Britannique).

Ces résultats émanent d'une étude menée auprès de 4 027 Cana-

diens, dont 995 Québécois, en octobre et novembre 1986 et réalisée pour le compte de l'Association canadienne des fabricants de médicaments non ordonnancés (ACFMM) par une firme de sondages publiques de Toronto ayant pignon sur rue à Montréal.

De plus, l'enquête révèle que les Québécois sont des consommateurs avisés. En effet, plus de 88 p. cent des 995 Québécois interrogés déclarent qu'il est essentiel de lire attentivement l'étiquette d'un médicament. Aussi, 86 p. cent affirment toujours lire cette information.

On peut donc conclure que les consommateurs québécois ne prétendent pas, ils lisent l'étiquette d'un médicament contenant les instructions, la posologie, les contre-indications guidant l'usage de celui-ci. Lorsque les Québécois sont incertains quant à la méthode d'utilisation d'un médicament sans ordonnance, 85 p. cent d'entre eux se réfèrent aux instructions sur l'emballage, et 87 p. cent lisent l'étiquette s'ils utilisent un médicament pour la première fois.

Ces résultats indiquent donc que les Québécois, loin d'être des «avaleurs de pilules» à qui on doit tenir la main continuellement, sont des consommateurs avisés qui pratiquent une automédication judicieuse.

Une enquête similaire complétée en 1979 par la Direction générale de la protection de la santé (D.G.P.S.) du ministère de la Santé

et Bien-être social auprès de 2 000 personnes, dont 540 du Québec, dresse un bilan semblable.

Elle a démontré que les trois quarts des individus interrogés étaient préoccupés s'ils devaient employer un médicament pour combattre un symptôme qu'un médecin n'avait pas diagnostiqué. Plusieurs reconnaissent qu'un médicament sans ordonnance peut causer des effets secondaires même s'il est utilisé selon les instructions. Plus de 90 p. cent d'entre eux savaient que les médicaments sans ordonnance présentent beaucoup de dangers si utilisés en même temps que l'alcool.

«Toutefois, l'enquête effectuée par la D.G.P.S. indique que près de 40 p. cent des Canadiens ne demandent jamais de conseils à leur pharmacien. Pourtant, c'est dans une pharmacie indépendante ou une chaîne de pharmacies que la plupart des gens achètent habituellement des médicaments sans ordonnance.»

Au Québec, le même phénomène se produit. Selon un sondage mené le mois dernier auprès de 500 personnes et commandé par l'Ordre des pharmaciens, 40 p. cent des répondants affirment ne pas poser de questions à leur pharmacien pour connaître les effets ou la composition d'un médicament avec ou sans ordonnance. Est-ce que le fait d'acheter un médicament non ordonné dans une pharmacie se traduit par l'inter-

vention d'un(e) pharmacien(ne)? La réponse est non.

Il faut sans doute souligner à messieurs Vennat et Marquis que la réglementation fédérale exige que pour qu'un médicament sans ordonnance puisse être commercialisé, les renseignements rendant son utilisation efficace et sûre doivent non seulement apparaître sur l'étiquette mais également que l'intervention d'un(e) pharmacien(ne) n'est pas nécessaire pour son usage.

En ce qui a trait à la publicité des médicaments, il est intéressant de noter que 81 p. cent des Québécois estiment que la publicité n'encourage pas la consommation de médicaments non ordonnancés.

La vérité dans tout ce débat, si débat il y a, c'est que la presque totalité des Québécois pratiquent une automédication judicieuse. Les Québécois sont des gens responsables. Quiconque dira le contraire risque de porter l'étiquette de paternaliste qui, on le sait, ne contribue à rien de bon dans ce bon monde. Du moins, certainement pas à faire avancer la société.

Cela nous amène à croire que les Québécois de médicaments non ordonnancés travaillent de concert avec les scientifiques et les législateurs au service de l'industrie, du gouvernement et du public canadien depuis 1896. Elle prône l'utilisation judicieuse et efficace de l'automédication pour le soulagement de symptômes associés à des indispositions mineures.

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LITEE 7 rue Saint-Jacques, Montréal H2V 1W5. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations, particulièrement à LA PRESSE sont également réservés. Courrier de la deuxième classe. Entièrement imprimé sur papier recyclé.

RENSEIGNEMENTS	285-7272		
ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSEES	
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 18 h		Commandes ou corrections	285-7111
REDACTION	285-7070	GRANDES ANNONCES	
PROMOTION	285-7100	Détailants	285-7202
COMPTABILITE		National, Vite-Press	285-7306
Grandes annonces	285-6892	Vacances, Voyages	285-7265
Annonces classées	285-6900	Carrières et professions, nominations	285-7320

10 000 Irlandais « illégaux » au Canada

FRANÇOIS BERGER

Une dizaine de milliers de ressortissants irlandais, chassés par la guerre civile larvée en Ulster ou victimes du chômage élevé en République d'Irlande, vivent illégalement au Canada et n'envisagent pas de demander le statut d'immigrants reçus, selon le *Irish Solidarity Network* (Mouvement de solidarité irlandais), un organisme voué à la défense de la communauté irlandaise au Canada.

La majorité de ces « illégaux », qui s'ajoutent aux Turcs, Ghanéens et autres immigrants illégaux dont la situation est à l'agenda politique actuel du gouvernement canadien, ont élu domicile dans la région de Toronto, a indiqué hier à *La Presse* M. Georges Bérault, membre du Comité Québec-Irlande qui adhère au *Irish Solidarity Network*.

M. Bérault accompagne ces jours-ci, dans une tournée canadienne, un membre de l'exécutif national du Sinn Féin (Parti républicain irlandais, aile politique de l'Armée républicaine irlandaise — IRA), M. Jim McAllister, venu défendre le point de vue des nationalistes irlandais dans des conférences et des rencontres de presse à Montréal, Ottawa et Toronto.

La saignée de l'émigration en Ulster et en République d'Irlande est un problème majeur et concerne surtout les jeunes, a noté hier à Montréal M. McAllister, qui évalue le nombre de personnes ayant quitté le pays (nord et sud) à 100 000 l'année dernière (soit deux p. cent de toute la population de l'île irlandaise dont le nord — Ulster — est contrôlé militairement par Londres).

Les quelque 10 000 « illégaux » irlandais se trouvant au Canada sont arrivés au pays au cours des cinq ou six dernières années et comptent aussi bien des loyalistes d'Ulster que des nationalistes ayant fui le climat de terreur de Belfast, de même que des catholiques d'Irlande du sud affligés par un taux de chômage de 20 p. cent, a précisé à *La Presse* un autre membre du Comité Québec-Irlande, M. Kevin Callaghan.

« Le réseau irlandais est très développé au Canada et les illégaux trouvent facilement de l'emploi, dans la construction et l'hôtellerie par exemple », a indiqué M. Callaghan. La région de Toronto est le point de chute habituel de ces « illégaux », puisque les emplois se trouvent d'abord en Ontario, a-t-il noté.

Entrant au Canada au rythme de quelque 2000 par année, les « illégaux » irlandais surpassent largement en nombre les immigrants irlandais dûment enregistrés par les services d'immigration. Ainsi, selon la direction générale de l'immigration à Ottawa, 990 irlandais du sud et 357 du nord sont venus s'établir légalement au Canada en 1987, soit 35 p. cent de moins que le nombre d'« illégaux ». Ces « légaux » se dirigent en majorité vers l'Ontario.

Les « illégaux » arrivent généralement au Canada en provenance directe d'Irlande, avec en leur possession des visas de visite temporaire. Une fois le visa expiré, ils demeurent au pays sans réclamer auprès d'Ottawa le statut de réfugié ou celui d'immigrant.

Le problème des « illégaux » irlandais est similaire et même plus important encore aux États-Unis, notamment dans les régions de Boston et de New York, où les législateurs d'ascendance irlandaise tentent de faire légaliser leur statut.

« Il n'est pas étonnant que les Irlandais cherchent à quitter leur pays, au nord à cause de la discrimination et de la répression dont sont victimes les nationalistes, au sud en raison de l'état pitoyable de l'économie », a commenté le porte-parole du Sinn Féin, Jim McAllister, qui est également membre du conseil de district (conseil municipal) de Newry Mourne, dans le sud de l'Ulster à la frontière avec la République d'Irlande.

Qualifiant de « néo-colonialisme » l'occupation militaire britannique en Irlande du Nord, M. McAllister a dénoncé l'accord anglo-irlandais signé en novembre 1985 par Dublin et Londres et visant à donner un certain droit de regard à la République d'Irlande sur les affaires d'Ulster.

Le parlement arménien vote le rattachement du Nagorny Karabakh

500 000 manifestants dans les rues d'Erevan

d'après AFP et Reuter
MOSCOU

Le parlement de la République soviétique d'Arménie s'est prononcé hier à l'unanimité pour le rattachement à son territoire de l'enclave à prédominance arménienne du Nagorny Karabakh, qui appartient actuellement à la République d'Azerbaïdjan.

De source autorisée soviétique, on indique que les parlementaires arméniens ont également adopté une résolution invitant le président du Soviet suprême, à Moscou, à accepter l'intégration de cette région à la République d'Arménie.

Rappelons que le Nagorny Karabakh est peuplé à 75 p. cent d'Arméniens.

Le débat, retransmis en direct à la télévision arménienne, a donné lieu à une importante manifestation de quelque 500 000 personnes à Erevan (capitale de l'Arménie soviétique) qui ont obtenu que la résolution votée plus tôt dans la journée soit modifiée par le parlement. L'agence TASS a en effet évoqué pour la première fois cette affaire, en début de soirée, annonçant que les parlementaires arméniens avaient amendé leur résolution sur le rattachement à l'Arménie du Nagorny Karabakh afin notamment que le parlement arménien n'ait pas à s'adresser à celui d'Azerbaïdjan sur cette question.

Un autre amendement concerne l'évocation des massacres de Soumgaït (Azerbaïdjan) de fin février dernier que le texte final adopté par le parlement arménien qualifie d'« action criminelle », a déclaré un correspondant du journal *Kommounist* joint au téléphone à Erevan.

Rappelons que le parlement azerbaïdjanais s'était prononcé, lundi, contre la demande du Nagorny Karabakh, qui est paralysé depuis trois semaines par des grèves nationalistes tandis que des milliers d'Arméniens manifestent leur solidarité quasi quotidienne depuis la mi-mai à Erevan.

À Bakou, rattachait hier l'hebdomadaire libéral *Les Nouvelles de Moscou*, des miliciens ont dressé lundi des barrières dans les rues menant aux quartiers arméniens pour prévenir de nouvelles violences ethniques alors que 10 000 personnes ont manifesté dans la soirée contre le rattachement du Nagorny Karabakh à l'Arménie.

Un editorialiste de la *Kommounskaya Pravda*, le journal des jeunes communistes, affirmait hier que la situation en Transcaucasie frise l'anarchie et risque d'offrir des arguments aux adversaires des réformes politiques entreprises par le numéro un soviétique Mikhaïl Gorbatchev.

« Ce qui se passe au sujet du Nagorny Karabakh constitue un coup contre la *perestroïka*, peut-être le plus sérieux qu'elle ait subi récemment. C'est un défi aux idéaux de la *glasnost*, une occasion pour les conservateurs de consolider leurs positions. (...) La *glasnost* c'est la possibilité d'exprimer son point de vue mais pas au détriment des autres. »

L'affaire du Nagorny Karabakh intervient pour Gorbatchev au moment crucial où il s'apprête à réclamer un soutien massif de ses réformes lors d'une conférence extraordinaire du Parti communiste, à la fin du mois.

Le torchon brûle entre Manigat et Namphy

AFP, AP, Reuter, La Presse
PORT-AU-PRINCE

Une grave crise ouverte entre le commandant en chef de l'armée haïtienne, le lieutenant-général Henri Namphy, et le président Leslie Manigat a éclaté hier matin à Port-au-Prince après l'annulation par ce dernier du transfert au Grand quartier-général du colonel Jean-Claude Paul, partisan de Leslie Manigat.

Le lieutenant-général Henri Namphy, commandant en chef de l'armée haïtienne, avait ordonné mardi matin le transfert du colonel Paul, 49 ans, commandant du puissant bataillon « Jean-Jacques Dessalines », considéré comme le fer de lance de l'armée de terre haïtienne, au Grand quartier-général où il était nommé adjoint au chef d'état-major-général — un poste purement administratif — en remplacement du colonel Jean Mallet appelé à d'autres fonctions.

Selon des sources concordantes, le colonel Paul qui avait passé la nuit aux casernes Dessalines refusait de rejoindre sa nouvelle affectation. Hier matin, le président Manigat a annulé dans un communiqué les transferts décidés par le général Namphy — dont celui du colonel Paul — indiquant qu'ils avaient été effectués à « son insu et sans son assentiment ».

Toutefois, un communiqué du haut-état-major a annoncé qu'à la suite d'une réunion entre le président Manigat et le

ministre de la Défense, le général Williams Regala, les mesures administratives de transfert du personnel prises mardi avaient été rapportées « momentanément ».

La capitale haïtienne est patrouillée par des soldats des casernes Dessalines, toujours sous le commandement du colonel Jean-Claude Paul. Le colonel Paul a été accusé en mars, à Miami, d'avoir tenté, avec son ancienne épouse et son frère, d'introduire de la cocaïne aux États-Unis. L'accusation du grand jury de Miami précise que les trafiquants ont utilisé le terrain d'atterrissage privé du colonel Paul pour charger et transporter la cocaïne aux Bahamas.

Rappelons que les troupes du colonel Paul — qui a accordé sa protection, aux Casernes Dessalines, aux anciens macoutes — sont tenues largement responsables de la violence généralisée et des massacres ayant conduit à l'annulation des élections générales du 29 novembre dernier. Le général Namphy avait choisi pour remplacer le colonel Paul à la tête du bataillon tactique des Casernes Dessalines son adjoint, le lieutenant-colonel Guy François, 35 ans, un des jeunes nouveaux cadres de l'armée, qui vient d'achever un stage de perfectionnement aux États-Unis et qui devrait regagner incessamment Port-au-Prince.

Cet attentat, aussitôt condamné par les gouvernements britannique et irlandais, porte à 25 le nombre de personnes, civils ou militaires, tuées dans la province depuis le début de l'année.

Auparavant, l'IRA avait revendiqué le meurtre de Robert Seymour, 35 ans, commandant de la

section de Belfast-Est de l'Ulster Volunteer Force (UVF), groupe paramilitaire protestant clandestin. Dans un communiqué adressé à plusieurs journaux de Belfast,

l'IRA indique que le meurtre de Seymour avait pour but de punir l'attaque perpétrée par l'UVF dans un bar le 15 mai, qui avait fait trois morts et neuf blessés.



Sur la scène de l'attentat de Lisburn.

PHOTO AP

Ulster : cinq soldats britanniques tués lors d'un attentat de l'IRA

d'après AFP et Reuter
BELFAST

Cinq soldats britanniques ont été tués et dix personnes blessées hier soir à Lisburn (Sud-ouest de Belfast), lors d'un attentat à la bombe revendiqué peu après par l'IRA, auprès d'une radio locale.

Selon la police, la bombe a explosé peu après 21 h 00 locales, sur la place du marché de Lisburn où des milliers de personnes, dont plusieurs dizaines de soldats britanniques, s'étaient rassemblées pour assister à une fête caritative qui suivait une course à pied.

L'explosion s'est produite à proximité d'un fourgon de l'armée britannique tuant cinq de ses occupants et blessant dix civils. Une noria d'ambulances a été dépêchée sur place afin d'évacuer les blessés, dont certains étaient sérieusement atteints, vers un hôpital local et un hôpital de Belfast.

Lisburn, qui abrite le quartier général de l'armée britannique en Ulster, est considéré dans les rangs républicains comme le symbole de la présence britannique dans la province.

Cet attentat, aussitôt condamné par les gouvernements britannique et irlandais, porte à 25 le nombre de personnes, civils ou militaires, tuées dans la province depuis le début de l'année.

Auparavant, l'IRA avait revendiqué le meurtre de Robert Seymour, 35 ans, commandant de la

section de Belfast-Est de l'Ulster Volunteer Force (UVF), groupe paramilitaire protestant clandestin. Dans un communiqué adressé à plusieurs journaux de Belfast,

l'IRA indique que le meurtre de Seymour avait pour but de punir l'attaque perpétrée par l'UVF dans un bar le 15 mai, qui avait fait trois morts et neuf blessés.

Reagan réclame une enquête indépendante sur Jim Wright

Reuter
WASHINGTON

Le président Reagan a réclaté hier la nomination d'un procureur spécial indépendant pour examiner des accusations de malversations (*misconduct*) portées contre Jim Wright, président démocrate de la Chambre des représentants.

« Je crois que tout le monde jugera plus approprié que ce soit confié à un enquêteur de l'extérieur », a dit M. Reagan lors d'une interview accordée à plusieurs journaux étrangers, alors qu'on l'interrogeait sur une enquête du comité d'éthique de la Chambre des représentants sur M. Wright.

Ce comité avait annoncé, vendredi dernier, qu'il allait entamer une enquête préliminaire sur six chefs d'accusation pesant sur M. Wright, à la suite d'une série d'articles parus dans la presse et d'une plainte d'un parlementaire républicain.

M. Wright est soupçonné d'avoir utilisé des fonds réservés à la campagne électorale pour financer la publication d'un livre sur lequel il a perçu des droits. On lui reproche également d'avoir caché qu'il était personnellement intéressé à des opérations effectuées au nom d'une compagnie pétrolière texane.

M. Wright, qui est le plus haut responsable démocrate du pays, a longuement réfuté ces accusations en les déclarant « politiques » et fondées sur des articles de presse datant de plusieurs années.

L'affaire fait planer l'ombre du scandale sur le parti démocrate à un mois de sa convention nationale à Atlanta.

La droite française en plein remue-ménage

Les centristes prennent leur indépendance

d'après AFP et Reuter
PARIS

L'opposition de droite française, encore sous le choc de sa défaite à l'élection présidentielle, menacée d'éclatement par les tentatives de séduction déployées par les socialistes envers son aile centriste, est en plein remue-ménage une semaine avant la rentrée parlementaire.

Hier, le mouvement centriste (Centre des démocrates-sociaux — CDS) a annoncé qu'il allait former un groupe parlementaire à la nouvelle Assemblée nationale des députés, en dépit des appels de leurs partenaires de la coalition de la droite libérale (UDF).

Ces derniers redoutent que cette opération ne fournisse un ballon d'oxygène au gouvernement socialiste de M. Michel Rocard, qui ne détiendrait que la majorité relative au parlement.

La composition exacte du groupe sera annoncée lundi, a précisé M. Bruno Durieux, député CDS. Le CDS, héritier de la tradition démocrate-chrétienne, a eu cinquante députés élus dimanche dernier mais tous ne sont pas tentés par l'avenir.

Il faut, selon les règles actuelles, trente députés pour pouvoir former un groupe, ce qui donne droit à toute une série d'avantages mais permet surtout une expression politique autonome au moment où le président socialiste François Mitterrand a prévu que « l'ouverture » vers la droite modérée prendrait d'abord une traduction parlementaire.

Les centristes ont réaffirmé qu'ils restaient dans « l'opposition », mais la formation d'un groupe leur facilite la possibilité de voter au coup par coup avec les socialistes.

Le chef de file du courant libéral, M. François Léotard, leur a reproché « de vouloir le beurre et l'argent du beurre », en prétendant jouer le groupe-charnière à l'Assemblée. « Le CDS est tenté par la genschérisme », estime un responsable libéral, en faisant allusion au ministre libéral ouest-allemand des Affaires étrangères Hans-Dietrich Genscher, qui a participé tour à tour à des coalitions avec les sociaux-démocrates et les conservateurs.

À plus long terme, la plupart des dirigeants de l'opposition redoutent que les centristes ne rejoignent le projet prêté à l'ancien premier ministre libéral Ray-

mond Barre de former une coalition gouvernementale avec les socialistes.

Les centristes, qui paraissent encore tout effrayés de leur propre audace, veulent bien la séparation de corps, mais pas le divorce avec leurs partenaires au sein de l'UDF. Ils ont proposé la création de deux intergroupes (comités de liaison), permettant de rassembler toute la droite classique, y compris le Rassemblement pour la République (RPR), issu du gaullisme, de Jacques Chirac.

Mais cette proposition s'est heurtée des hier après-midi au refus des députés libéraux. M. Jean-Claude Gaudin, député de Marseille a été élu à la présidence du groupe qui formera l'UDF sans son courant centriste, et qui devrait réunir 80 à 85 élus. Président du groupe parlementaire sortant de l'UDF, il a été le responsable de l'accord électoral passé à Marseille entre la droite classique et l'extrême droite (Front national).

Le RPR subit aussi le contre-coup de la défaite de M. Chirac à l'élection présidentielle et de son recul au parlement, où il est dépassé pour la première fois par l'UDF toutes tendances réunies, de deux sièges (128 à 130 sièges).

Contesté par plusieurs responsables, le secrétaire général du RPR, Jacques Toubon, a donné sa démission.

La France et l'Iran ont décidé de rétablir leurs relations diplomatiques

d'après AFP et Reuter
PARIS

La France et l'Iran ont décidé de rétablir à partir d'aujourd'hui leurs relations diplomatiques après une rupture de onze mois.

Cette décision annoncée hier à Paris par le ministère français des Affaires étrangères met fin à une période tumultueuse de relations entre les deux pays marquée par la « guerre des ambassades » et la libération des otages français détenus au Liban.

Le porte-parole du Quai d'Orsay a précisé que cette normalisation « n'implique aucun changement dans la politique française à l'égard des problèmes de la région », allusion au soutien français à l'Irak, en guerre depuis près de huit ans avec l'Iran.

Il a ajouté que les discussions qui ont précédé, « ont porté uniquement sur les modalités techniques et de calendrier ».

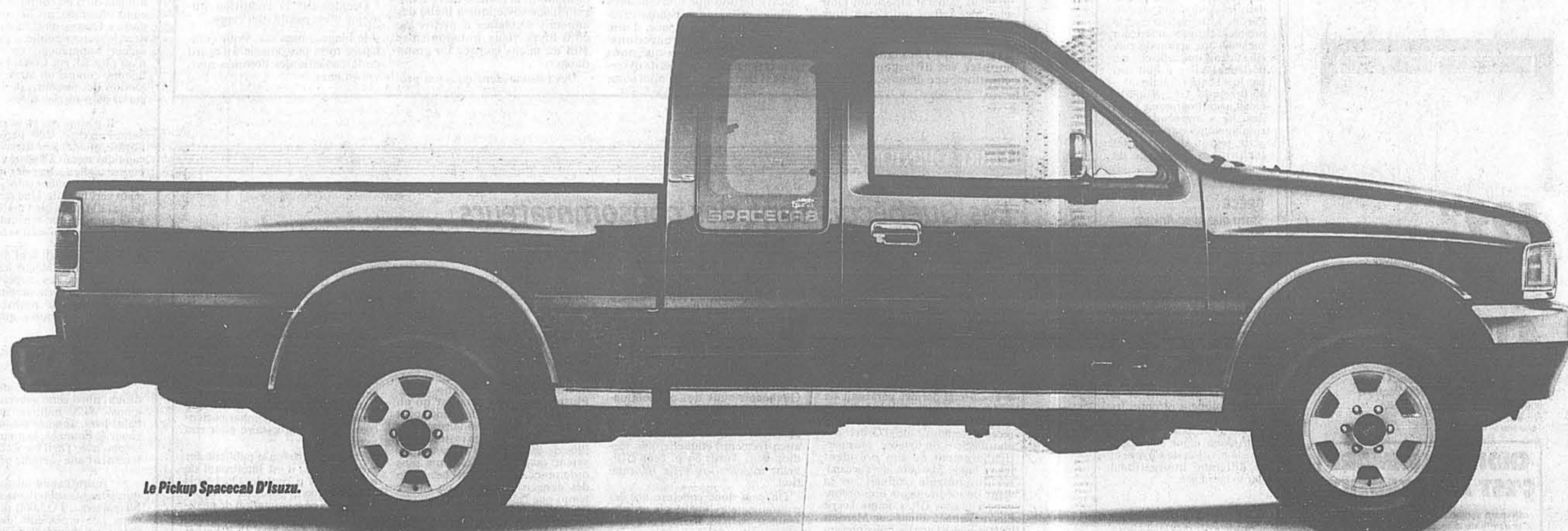
La décision de rétablir les relations diplomatiques, annoncée le 5 mai dernier par le premier mi-

nistre de l'époque, M. Jacques Chirac, au retour à Paris des trois derniers otages français au Liban, et à la veille des élections présidentielles françaises, avait été confirmée par le président François Mitterrand, le 18 mai, dès le premier conseil des ministres suivant sa réélection.

Les relations diplomatiques franco-iraniennes avaient été rompues par la France en juillet 1987, au plus fort de la guerre des ambassades entre les deux pays, provoquée par le refus d'un membre de la représentation diplomatique iranienne, M. Vahid Gordin, de se rendre à la convocation du juge d'instruction chargé d'enquêter sur la vague d'attentats de septembre 1986 à Paris.

Par ailleurs, l'offensive d'envergure lancée dimanche soir par l'Iran dans la région irakienne méridionale de Chalamcheh semble avoir fait long feu, alors que l'Irak se targue d'avoir reconquis cinq hauteurs stratégiques dans le Kurdistan irakien, au nord-est du front.

Du Japon au Canada en 74,3 ans!



Le Pickup Spacecab D'Isuzu.



Tout arrive à point à qui sait attendre! En effet, le tout nouveau Pickup 1988 d'Isuzu vient d'entrer au pays! Et pour récompenser la patience des Canadiens, Isuzu présente un camion de grande classe équipé, en option*, d'un moteur de 2,6 L développant 120 HP. Cette longue attente ne tient pas au fait

qu'Isuzu soit un nouveau venu en matière de camions. Au contraire, Isuzu en construit de toutes les sortes et de toutes les grosseurs depuis 1914. Mais il aura fallu les importantes ressources de Passeport pour pouvoir enfin profiter des meilleures camionnettes d'Isuzu. Et maintenant que ce nouveau Pickup est ici, chez nous, il est à prévoir qu'Isuzu sera bientôt

synonyme de construction de la plus haute qualité. Rien d'étonnant, c'est comme ça partout dans le monde! Et le nouveau Pickup d'Isuzu est certainement à la hauteur de cette affirmation. Voyez tout ce qu'il offre : profil remarquablement surbaissé, pare-brise fortement incliné, châssis plus robuste en raison de ses six solides traverses, métal

galvanisé non seulement d'un côté mais des deux côtés pour une protection accrue, moteur I-TEC à injection multipoint (le même propulseur piloté par ordinateur que l'on retrouve dans les voitures sport d'Isuzu), freins à disque assistés aux quatre roues,** une première dans l'industrie pour des camions compacts, etc. De fait, la liste de l'équipement de série

est tout simplement impressionnante. Tout aussi impressionnante que le nombre de modèles. Il y en a 11 au total, en comptant la cabine Spacecab et les combinaisons 2 et 4 roues motrices. N'attendez pas un autre 74 ans pour faire plus ample connaissance avec les Pickup d'Isuzu. Passez les voir chez votre concessionnaire Passeport

ou appelez sans frais le 1-800-263-1999 pour en connaître tous les détails.

*Moteur de 2,6 L en option pour les modèles à empattement long.
**Freins à disque de série pour tous les modèles équipés du moteur de 2,6 L.

PASSEPORT
AUTOMOBILES INTERNATIONALES



MONTRÉAL-TORONTO

Soit! VIA[®] a été obligée de retirer son tarif spécial de 29 \$ prévu pour le mois de juin. Toutefois, VIA est bien décidée à maintenir un service hors pair et même davantage sur le trajet Montréal/Toronto.

Voyez vous-même et comparez:

- Repas léger sans supplément en voiture-coach;
- Salon détente à Toronto pour les passagers de VIA 1;
- Une gamme complète de tarifs faits sur mesure:
 - Ambassadeur: 34 \$ tarif aller simple, voiture-coach;
 - Étudiant: 34 \$ tarif aller simple, voiture-coach;
 - Enfant: 26 \$ tarif aller simple, voiture-coach;
 - Excursion: 82 \$, 2 à 5 jours, tarif excursion, aller-retour, voiture-coach;
 - Groupe de 3: 130 \$ tarif de groupe, aller simple, voiture-coach;
 - Tarif régulier: 51 \$ tarif aller simple, voiture-coach
- Des guichets Express pour un service rapide;
- Confort, espace, détente.

À compter du 1^{er} juin, VIA applique sa politique de ponctualité sur toute arrivée retardée de 15 minutes et plus.

Procurez-vous vos billets dès maintenant à la gare Centrale de Montréal ou à la gare de Dorval; dans toute agence de voyages autorisée VIA ou en appelant au 871-1331.

* Membres de 60 ans ou plus.

J'achète aujourd'hui!

VIA MD

Marque déposée de VIA Rail Canada Inc.

Allez-y en train. C'est sans pareil.^{MC}

CHEZ SEARS... AUCUN ACOMPTÉ NI FRAIS DE CRÉDIT JUSQU'AU 1^{er} OCT. 1988

SUR APPROBATION DU SERVICE DE CRÉDIT

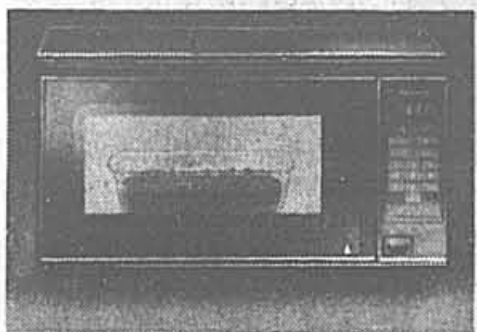
N'oubliez pas qu'il n'y a jamais d'acompte à payer chez Sears!
Offre s'appliquant à tout article de 200\$ et plus, des rayons ameublement, appareils ménagers, et audio-vidéo*. Pour plus de détails, renseignez-vous à votre magasin Sears. Offre en vigueur jusqu'au 30 juin 1988.

* Ventilateurs de plafond et lustres non inclus



489⁹⁹

ch.
Lave-vaisselle Kenmore à encastrer. Comprend 3 boutons-poussoir, chauffe-plat et 2 panneaux de couleur. No 78340.



299⁹⁹

ch.
Sears ord. 329,99\$
Micro-ondes moyen 0.8 pi³ aux lignes profilées. 650 watts, 2 mémoires de cuisson, décongélation programmée; marche différée. No 87563.

† Basé sur un test avec 2 L d'eau.



639⁹⁹

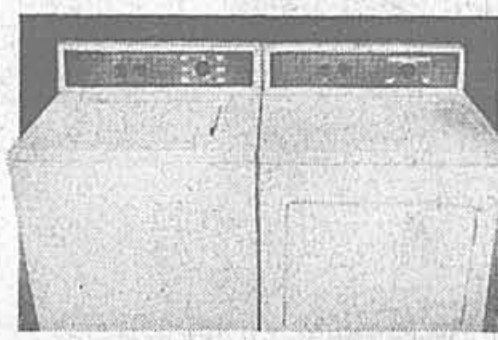
ch. Blanc, à nettoyage facile
Cuisinière Kenmore 30" avec minuterie analogique marche/arrêt automatique pour four et éléments de luxe pour mijotage. No 63050.

Ton amande, porte en verre noir et modèle autonettoyant en sus.

869⁹⁹

ch. Blanc, Charnière à droite.
Sears ord. 899,99\$
Réfrigérateur Kenmore 15 pi³ sans givre incluant 3 tablettes réglables chromées, garde-viande, garde-beurre 3 températures, congélateur à bac à glaçons et roues. No 51670.

Ton amande, charnière à gauche en sus. Modèle 17.0 pi³ offert aussi.



599⁹⁹

ch. Blanc
Laveuse automatique 6 programmes comprenant agitateur 'Roto-swirl', 5 températures lavage/rinçage, réglage du niveau d'eau. No 48200.

419⁹⁹

ch. Blanc
Sécheuse 6 programmes avec système exclusif 'Fabric Master' qui s'arrête automatiquement lorsque le linge est sec. Éclairage intérieur. No 88200.

CHOISIR KENMORE C'EST AVANTAGEUX

- ✓ Un nom symbole de qualité, fiabilité et à la pointe de la technologie.
- ✓ Une tradition bien établie: un service toujours court et rapide.
- ✓ D'un océan à l'autre, nos clients font confiance à Kenmore.
- ✓ Nous assurons le service après-vente.

Prix en vigueur jusqu'au 18 juin 1988, ou jusqu'à épuisement des stocks.

SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT

SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA

LA CARTE DE CRÉDIT NO 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA

LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. Ville St-Laurent, Place Vertu, 335-7770; Brossard, Mail Champlain, 465-1000; Anjou, Galeries d'Anjou, 353-7770; Laval, Carrefour Laval, 682-1200; LaSalle, Carrefour Angrignon, 364-7310; St-Jérôme, Carrefour du Nord, 432-2110; St-Jean, Carrefour Richelieu, 349-2651.

Copyright Canada, 1988, Sears Canada Inc.

DÉPÊCHES

ÉTATS-UNIS

Le caucus noir pour Jesse Jackson

■ Le caucus noir s'est prononcé en faveur du choix de Jesse Jackson comme candidat démocrate à la vice-présidence aux côtés de Michael Dukakis lors des élections présidentielles de novembre prochain. Jesse Jackson s'est entretenu, hier, avec le président de la campagne du gouverneur du Massachusetts, M. Paul Brontas, chargé de rencontrer les candidats potentiels à la vice-présidence. Il a qualifié la conversation de « discussion préliminaire pleine de sens » mais il a refusé d'en dire plus.

PAKISTAN

Installation de la charia

■ Le président pakistanais, le général Mohammad Zia Ul Haq, a annoncé, hier, l'instauration au Pakistan de la loi islamique, avec effet immédiat. L'ordonnance instaurant la charia a été préparée par des religieux et approuvée, hier, lors d'une réunion spéciale du cabinet chargé de régler les affaires courantes, présidé par le général Zia. Le Forum d'action des Femmes pakistanaises (WAF) a critiqué l'ordonnance en la qualifiant de « mesure dangereusement rétrograde... et de tentative détournée pour introduire un parti-pris non seulement sectaire mais encore anti-féminin dans la législation du pays au moment où il y a un vide politique du pouvoir ».

ISRAËL

Abba Eban se retire

■ La carrière politique d'Abba Eban, l'une des personnalités les plus connues d'Israël, a brutalement pris fin, hier, après le refus de sa formation — le parti travailliste — de lui accorder une place de choix sur sa liste électorale en vue des législatives de novembre. Toute sa vie, Eban a été le champion du peuple juif, l'un de ses dirigeants les plus charismatiques et les plus modérés. Apôtre de la modération, Eban prônait toujours l'ouverture dans le dialogue avec les Arabes et avait vivement reproché au Likoud, qui a gouverné le pays de 1977 à 1984, son « refus du compromis ». Il va désormais se consacrer à la rédaction de plusieurs ouvrages.

PÉROU

Ingénieur US assassiné

■ Un ingénieur américain travaillant pour l'Association internationale de développement (AID, filiale de la Banque Mondiale), Constantin Gregori, et un avocat péruvien ont été assassinés par des membres de l'organisation dse guérilla maoïste « Sentier Lumineux », dans les Andes centrales du Pérou. L'ingénieur est le premier citoyen américain tué dans une action de guérilla depuis que celle-ci a été déclenchée il y a huit ans par le « Sentier Lumineux » au Pérou. M. Gregori participait à un programme rural destiné à apprendre aux communautés paysannes de cette région de nouvelles techniques d'élevage de moutons.

GRÈCE

Statu quo avec Ankara

■ Le processus de rapprochement entamé entre la Grèce et la Turquie en janvier dernier « se poursuit dans la bonne direction », a estimé, hier, le premier ministre turc Turgut Ozal au terme d'une visite officielle de trois jours en Grèce, qui ne paraît cependant pas avoir abouti à des résultats concrets. La Grèce et la Turquie sont restées, en effet, sur leurs positions et le communiqué a reconnu les deux principales pommes de discorde entre Athènes et Ankara n'ont pas disparu : la division de Chypre et le différend international sur la mer Égée.

TIBET

Compromis du Dalai-Lama

■ Le Dalai-Lama, chef spirituel en exil des Bouddhistes tibétains, a proposé, hier, à Strasbourg, un « régime d'association » entre la Chine et le Tibet, solution de compromis qui doterait le Tibet d'un gouvernement démocratique indépendant tout en laissant à la Chine la direction des Affaires étrangères et, provisoirement, celle de la Défense. Le Dalai-Lama a ainsi précisé les modalités d'un régime autonome tibétain qui rendrait aux Tibétains « le droit de décision sur toutes les affaires concernant le Tibet et les Tibétains ».

Des subventions qui arrivent à point...

Presse Canadienne
OTTAWA

■ Le ministre de l'Industrie, M. Robert de Cotret, a affirmé aux Communes, hier, que le gouvernement a donné son «appui de principe» à une subvention de \$1,48 million, pour rénover l'édifice du centre d'emploi d'Alma, au Lac St-Jean, et acheter des meubles.

La veille, le candidat conservateur à l'élection complémentaire dans cette circonscription, le secrétaire d'Etat Lucien Bouchard, avait déclaré à un journal local que la subvention constituait «un engagement formel».

Pour le député libéral Jean Lapierre, cependant, il s'agit d'un «simple mensonge», la subvention n'étant qu'une tentative évidente pour acheter des votes à l'élection du 20 juin.

Il a comparé l'annonce de la subvention à l'époque où on «creusait des rivières pour annoncer des ponts».

M. Bouchard a également fait d'autres promesses, comme \$40 000 pour une étude sur l'amélioration de l'aéroport local et plus de \$56 000 pour l'assainissement d'une rivière du comté.

Baie James

M. de Cotret a rappelé en Chambre que le centre d'emploi d'Alma avait créé plusieurs emplois dans la région et allait en créer encore plus avec «l'assistance possible du gouvernement fédéral».

Le premier ministre Brian Mulroney lui-même a visité ce centre d'emploi, en début de semaine, en allant prêter main forte à son ami Lucien Bouchard.

M. Mulroney y est allé d'une promesse personnelle: demander au ministre des Transports Benoit Bouchard d'étudier la possibilité de construire une route, de concert avec le gouvernement du Québec, entre la région du Saguenay et la baie James.

Québec a complété ses remboursements d'impôt

Presse Canadienne
QUÉBEC

■ Le ministère québécois du Revenu a complété ses remboursements d'impôt pour l'année 1987, a révélé hier le ministre Yves Séguin.

Le ministère avait en effet complété le traitement de 3 417 000 avis de cotisation dont 2 526 000 supposaient un remboursement au contribuable, remboursement dont la moyenne était de \$396,47.

Cette performance, la meilleure dans l'histoire du ministère selon M. Séguin, a été rendue possible par l'embauche de personnel additionnel et par la constitution d'une équipe spéciale pour traiter les cas spéciaux.

Le délai moyen de traitement est passé à 45 jours et certains contribuables ont même reçu leur chèque après seulement deux ou trois semaines.

La hausse des tarifs postaux est sans appel

Presse Canadienne
OTTAWA

■ Le ministre responsable des Postes Canada, M. Harvie Andre, a fait savoir hier qu'il était trop tard pour que la prochaine hausse des tarifs, fixée au 1^{er} janvier prochain, soit soumise au Bureau de révision des services postaux.

La Société des postes, a-t-il expliqué dans une interview, «a besoin de savoir quels revenus elle peut prévoir, avant de prendre des engagements au point de vue du personnel, de l'équipement, etc.»

M. Andre a par ailleurs rejeté une demande de la Fédération canadienne des entreprises indépendantes, qui voudrait que le Bureau de révision se penche sur le dernier plan quinquennal de Postes Canada.

Publié en mai, le plan annonce des hausses de tarifs de \$521 millions avant 1993, dont \$52 millions le 1^{er} janvier, au moment où le timbre de première classe passera de 37 à 38 cents.

Le plan fait également part de l'accélération d'installation des boîtes communautaires et de la privatisation d'un grand nombre de bureaux de postes.

Les millions d'Ottawa ne rassurent pas les Fransaskois

«Le problème, c'est que l'argent ne remplacera jamais les garanties constitutionnelles»

Presse Canadienne
REGINA

■ Malgré les \$62 millions promis par Ottawa à la communauté francophone de Saskatchewan, les représentants des 27 000 Fransaskois demeurent sceptiques sur la détermination de la province à assurer la protection de leur langue et de leur culture.

«Le problème c'est que l'argent ne remplacera jamais les garanties constitutionnelles», a expliqué hier Roger Lepage, un avocat qui a récemment remporté une bataille judiciaire pour faire reconnaître le droit des francophones au contrôle de leurs propres écoles.

«N'oublions pas que la Loi 2, (la nouvelle loi sur la langue) retire des droits au lieu de les protéger, a-t-il continué. Mon objectif ultime, en tant que francophone, est de voir un amendement constitutionnel protéger le droit à l'usage du français

devant les tribunaux, à la législature et dans les textes de lois, et aucune somme d'argent ne pourra jamais me donner cette garantie.»

Tout en reconnaissant que l'offre fédérale est substantielle, les Fransaskois craignent toujours une érosion de leur langue et demandent à voir comment, exactement, la province dépensera cet argent. «J'entends m'assurer qu'il sera dépensé au profit de la communauté francophone», a ajouté Me Lepage.

Les détails de l'entente Ottawa-Regina ont été dévoilés simultanément hier par le ministre de l'Éducation de la Saskatchewan Lorne Hepworth, à Regina et par le secrétaire d'État Lucien Bouchard, à Alma, où il poursuit sa campagne en vue de l'élection partielle dans cette circonscription.

D'après les termes de l'entente, Ottawa versera jusqu'à \$56 millions, répartis sur une période d'une dizaine d'années, pour

défrayer le contrôle de leurs établissements scolaires par les francophones, améliorer l'éducation en langue française et les classes d'immersion, reconstruire la seule école secondaire de la province récemment détruite par le feu, et créer un Institut des langues à l'Université de Regina, dont les activités ne se limiteront cependant pas à l'étude des besoins des francophones.

Traduction de lois

Quelque \$6 millions iront également à la traduction de certaines lois provinciales en français, à la mise sur pied d'un bureau francophone de coordination et de traduction, et au financement d'un usage accru du français à la législature provinciale.

L'entente Ottawa-Regina ne mentionne cependant aucun programme spécifique pour assurer que les ministères et sociétés de la Couronne offrent des services en français là où la demande existe.

Mais le ministre Hepworth a fait valoir qu'en revanche, l'amélioration des services éducatifs en français accessibles à tous les habitants de la Saskatchewan conduirait à un accroissement futur du nombre de fonctionnaires bilingues.

Quant à la traduction des lois, on n'en saura pas davantage avant la fin de la semaine, mais des fonctionnaires ont divulgué une liste de 45 textes de lois jugés essentiels et susceptibles d'être traduits, comme la Loi électorale, la Loi de la police et le Code des droits de la personne.

La loi sur la langue en Saskatchewan, adoptée plus tôt cette année, décrétait que toutes les lois adoptées uniquement en anglais par le passé étaient valides, mais ajoutait que certaines lois seraient traduites en français, à la discrétion du cabinet.

Des groupes francophones ont affirmé que cette loi les privait de droits qui leur étaient acquis depuis l'inclusion de la Saskatchewan dans la Confédération, en 1905.

LES COURS MONT-ROYAL AMUSEZ-VOUS

Café Suprême

Mondo Uomo
et Donna

Mmmuffins

Nu

Rodeo Drive

Simone Pérèle
Paris

Interbeauté
Coiffure

Stefanel

Herman Valet
Services et
Tailleur

Sports Chalet

Gianfranco
Ferre

Rodier

Giorgio Femme

Restaurant
Le Eggspress

Légumier
Enchanté

... et bien
plus encore

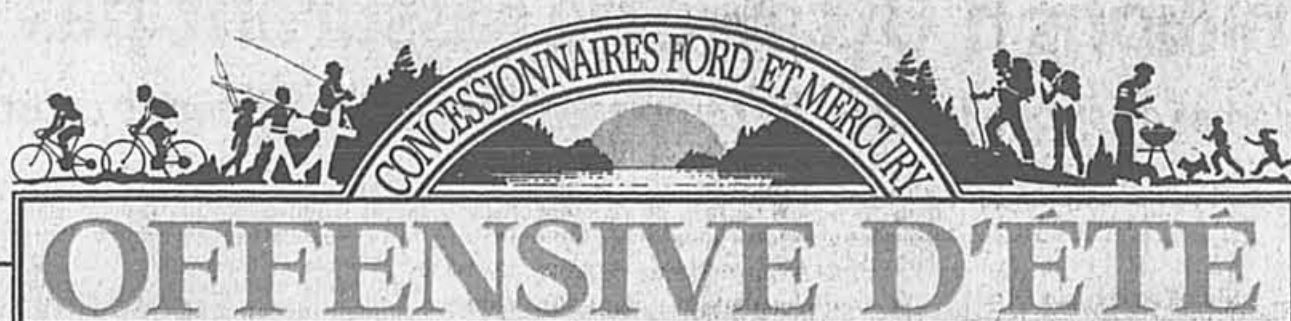
1455, rue Peel
Métro Peel
Accès au
stationnement
souterrain
par la
rue Metcalfe.



Autrefois, le Sheraton Mont-Royal — Maintenant, la meilleure galerie de boutiques à Montréal.
Peel et de Maisonneuve.

Les Cours Mont-Royal en collaboration avec Air Canada,
vous invitent à visiter l'exposition photographique
"Impressions Viennoises"
qui se déroulera jusqu'au 13 août.

AIR CANADA



JUSQU'À

10000\$

DE REMISE EN ARGENT COMPTANT
DIRECTEMENT DE FORD.*

PLUS

UN CLIMATISEUR SANS SUPPLÉMENT
SUR CERTAINS MODÈLES†

	REMISE DE 500 \$*	REMISE DE 750 \$*	REMISE DE 1 000 \$*	PLUS CLIMATISEUR SANS SUPPLÉMENT†
Ford Escort	L/GL		EXP/GT	
Mercury Tracer	L	GS	LS	
Ford Tempo	Modèles 2 portes			Tous les modèles
Mercury Topaz	Modèles 2 portes			L/GS/XR5/LS
Ford Taurus		Tous les modèles		L/GL
Mercury Sable		Tous les modèles		GS
Fourgonnette Aerostar	Tous les modèles			
Ford Ranger	Cabine ordinaire	Super Cab		XLT
Ford Bronco II		Tous les modèles		Tous les modèles
Ford Pick-up Série F avec boîte manuelle	Tous les modèles			XL/XLT Lariat



Ford Taurus GL



Mercury Tracer LS



Ford Ranger XLT

*L'offre de remise en argent est offerte sur les modèles neufs 1987-88 ci-dessus mentionnés. À l'exception des modèles Escort 1988½. L'offre de remise en argent sur les pick-up Série F ne s'applique qu'aux modèles équipés d'une boîte manuelle. Vous pouvez conserver la remise en argent ou l'utiliser sur votre transaction. Vous devez faire votre choix parmi les modèles en stock chez le concessionnaire. Cette offre est d'une durée limitée.



La qualité passe avant tout.

†Le climatiseur sans supplément est disponible à l'achat au détail des modèles 1988 sélectionnés suivants: Tempo, Topaz, Taurus, Sable, Ranger, Bronco II et pick-up Série F équipés d'un Groupe Valeur Plus correspondant. Certains concessionnaires peuvent ne pas disposer des modèles spécialement équipés pour livraison immédiate. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. La taxe fédérale d'accise de 100 \$ sur les climatiseurs n'est pas comprise.